

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE DE CUBZAC LES PONTS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21330143500011

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE CUBZAC (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	41
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	47
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	51

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	54
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	55
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	59
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	61
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	62
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	64
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	65

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	68
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	69
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	71
B3.1 - Etat des provisions constituées	71
B3.2 - Etalement des provisions	72
B4 - Etat des charges transférées	73
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	74
B6 - Prêts	75
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	76
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	77
B7.3 - Etat des emprunts garantis	78
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	79
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	80
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	81
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	82
B7.8 - Autres engagements donnés	83
B7.9 - Autres engagements reçus	84
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	86
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	87
B9 - Etat du personnel	90
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	91
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	92
B11.2 - Liste des établissements publics créés	93
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	94
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	95
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	96
B13 - Opérations liées aux cessions	97
B14 - Etat des travaux en régie	99
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	100
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	101
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	103
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	104
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	106
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	107
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	108
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	109
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	110
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	111
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	112
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	113
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	114
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	115
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	116
D9 - Identification des flux croisés	117
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	120
D11 - Décisions en matière de taux	121
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	122
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	124
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	125
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	126
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	127
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques			Valeurs
Population totale			2 580

Informations fiscales (N-2)			Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	679,12
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 033,01
3	Dépenses d'équipement brut / population	533,95
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	164,06
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	60,18 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	71,26 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	51,69 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	34,26 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1594 B du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

I – INFORMATIONS GENERALES		I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II –En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 5.00%
- Investissement : 5.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	3 994 430,19	4 838 965,65	303 364,09	A1 1 147 899,55
Investissement	1 524 532,20	2 135 232,66 (2)	62 650,32	A2 673 350,78
Dont 1068		250 000,00		
Fonctionnement	2 469 897,99	2 703 732,99 (3)	240 713,77	A3 474 548,77

RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 175 471,38	III + IV 72 819,49	B1 -102 651,89
Investissement	I 175 471,38	II 72 819,49	B2 -102 651,89
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	A1 + B1 1 045 247,66
Investissement	A2 + B2 570 698,89
Fonctionnement	A3 + B3 474 548,77

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 175 471,38
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
22	Opération d'équipement n° 22	488,40
32	Opération d'équipement n° 32	146 207,80
33	Opération d'équipement n° 33	21 815,18
36	Opération d'équipement n° 36	6 960,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 72 819,49
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	72 819,49
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET			A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES
	A	2 469 897,99	G
	B	1 524 532,20	H
			2 135 232,66

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	I	240 713,77
	Report en section de fonctionnement (002)	(si déficit)		(si excédent)
	D	0,00	J	62 650,32
				(si excédent)

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	3 994 430,19	= G + H + I + J	5 142 329,74
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	0,00	K	0,00
	Section de fonctionnement			
	F	175 471,38	L	72 819,49
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	= K + L	72 819,49

RESULTAT CUMULE	= A + C + E	2 469 897,99	= G + I + K	2 944 446,76
	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	= B + D + F	= H + J + L	2 270 702,47
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	= G + H + I + J + K + L	5 215 149,23

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		896 798,70
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	54 477,90	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	1 278 531,08	109,90
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	6 011,09	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 339 020,07	896 908,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	307 502,25
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	146 937,34	1 640,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		146 937,34	309 142,25
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 485 957,41	II 1 206 050,85
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	38 574,79	679 181,81
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 38 574,79	IV 679 181,81

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 524 532,20	II + IV	1 885 232,66
--------------	----------------	---------------------	----------------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	62 650,32
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	250 000,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 524 532,20	II + IV + VI + VII	2 197 882,98
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		673 350,78		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	526 631,56	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	129 365,92
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 054 380,54	73 Impôts et taxes (sauf 731)	180 406,00
		731 Fiscalité locale	1 036 711,00
		74 Dotations et participations (1)	520 839,94
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	168 289,59	75 Autres produits de gestion courante (1)	120 669,77
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	24 773,95
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 749 301,69	Total recettes de gestion des services	2 012 766,58
66 Charges financières	36 197,15	76 Produits financiers	21,62
67 Charges spécifiques (1)	1 095,00	77 Produits spécifiques (1)	650 370,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	4 122,34	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	2 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 790 716,18	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 2 665 158,20

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	679 181,81	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	38 574,79
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 679 181,81	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 38 574,79

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 2 469 897,99	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 2 703 732,99
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 240 713,77

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 2 469 897,99	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 2 944 446,76
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	474 548,77
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE**BALANCE GENERALE – DEPENSES****MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	146 937,34	0,00	146 937,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 339 020,07		1 339 020,07
19	Neutral. et régl. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	38 574,79	38 574,79
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 485 957,41	38 574,79	1 524 532,20

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	526 631,56		526 631,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 054 380,54		1 054 380,54
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	168 289,59	0,00	168 289,59
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	36 197,15	0,00	36 197,15
67	Charges spécifiques (9)	1 095,00	650 300,00	651 395,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	4 122,34	28 881,81	33 004,15
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 790 716,18	679 181,81	2 469 897,99

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	307 502,25	0,00	307 502,25
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	896 798,70	0,00	896 798,70
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 640,00	0,00	1 640,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		73 305,40	73 305,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	109,90	576 994,60	577 104,50
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		28 881,81	28 881,81
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 206 050,85	679 181,81	1 885 232,66

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

250 000,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

62 650,32

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	24 773,95		24 773,95
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	129 365,92		129 365,92
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		38 574,79	38 574,79
73	Impôts et taxes (sauf 731)	180 406,00		180 406,00
731	Fiscalité locale	1 036 711,00		1 036 711,00
74	Dotations et participations (8)	520 839,94		520 839,94
75	Autres produits de gestion courante (8)	120 669,77	0,00	120 669,77
76	Produits financiers	21,62	0,00	21,62
77	Produits spécifiques (8)	650 370,00	0,00	650 370,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	2 000,00	0,00	2 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 665 158,20	38 574,79	2 703 732,99

Pour information R002 Résultat positif reporté

240 713,77

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 284 156,92	1 524 532,20	175 471,38	584 153,34	0,00	1 524 532,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	2 080 311,92	1 339 020,07	175 471,38	565 820,47	0,00	1 339 020,07
Total des dépenses d'équipement	2 080 311,92	1 339 020,07	175 471,38	565 820,47	0,00	1 339 020,07
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	153 013,00	146 937,34	0,00	6 075,66		146 937,34
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	153 013,00	146 937,34	0,00	6 075,66	0,00	146 937,34
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 233 324,92	1 485 957,41	175 471,38	571 896,13	0,00	1 485 957,41
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	45 000,00	38 574,79		6 425,21		38 574,79
041 Opérations patrimoniales (6)	5 832,00	0,00		5 832,00		5 832,00
Total des dépenses d'ordre	50 832,00	38 574,79		12 257,21		38 574,79
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	2 284 156,92	1 524 532,20	175 471,38	584 153,34	0,00	1 524 532,20

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE



- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 221 506,60	2 135 232,66	72 819,49	13 454,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	982 763,79	896 798,70	72 819,49	13 145,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	109,90	0,00	-109,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		982 763,79	896 908,60	72 819,49	13 035,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	530 000,00	557 502,25	0,00	-27 502,25
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	7 410,00	1 640,00	0,00	5 770,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	650 000,00		0,00	
Total des recettes financières		1 187 410,00	559 142,25	0,00	628 267,75
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 170 173,79	1 456 050,85	72 819,49	641 303,45
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	45 500,81	679 181,81		-633 680,00
041	Opérations patrimoniales (8)	5 832,00	0,00		5 832,00
Total des recettes d'ordre		51 332,81	679 181,81		-627 848,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		62 650,32			
Total des recettes d'investissement cumulées		2 284 156,92	2 197 882,98	72 819,49	13 454,45

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).
(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE



- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	2 284 156,92	1 524 532,20	175 471,38	584 153,34	0,00	1 524 532,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	2 080 311,92	1 339 020,07	175 471,38	565 820,47	0,00	1 339 020,07
Total des dépenses d'équipement	2 080 311,92	1 339 020,07	175 471,38	565 820,47	0,00	1 339 020,07
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	153 013,00	146 937,34	0,00	6 075,66		146 937,34
1641 Emprunts en euros	145 603,00	145 602,34	0,00	0,66		145 602,34
165 Dépôts et cautionnements reçus	7 410,00	1 335,00	0,00	6 075,00		1 335,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	153 013,00	146 937,34	0,00	6 075,66	0,00	
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	2 233 324,92	1 485 957,41	175 471,38	571 896,13	0,00	1 485 957,41
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	45 000,00	38 574,79		6 425,21		38 574,79
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		
Charges transférées (7)	45 000,00	38 574,79		6 425,21		38 574,79
212 Agencements et aménagements de terrains	0,00	5 223,59		-5 223,59		5 223,59
2131 Bâtiments publics	0,00	16 999,56		-16 999,56		16 999,56

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250324-2025-012-DE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
2132	Bâtiments privés	0,00	16 351,64		-16 351,64		16 351,64
2138	Autres constructions	45 000,00	0,00		45 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	5 832,00	0,00		5 832,00		0,00
2138	Autres constructions	5 832,00	0,00		5 832,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		50 832,00	38 574,79		12 257,21		38 574,79

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		2 080 311,92	1 339 020,07	175 471,38	565 820,47	3 610 643,87	0,00	1 339 020,07
20	DEFENSE INCENDIE		8 640,00	8 640,00	0,00	0,00	73 849,58	0,00	8 640,00
22	CIMETIERE		31 900,00	25 588,68	488,40	5 822,92	183 320,02	0,00	25 588,68
31	AMENAGEMENT MAIRIE		43 110,00	8 473,85	0,00	34 636,15	285 363,32	0,00	8 473,85
32	TRAVAUX DOMAINE COMMUNAL		638 218,19	389 454,13	146 207,80	102 556,26	3 869 754,68	0,00	389 454,13
33	TRAVAUX DE VOIRIE		1 204 339,81	771 615,27	21 815,18	410 909,36	2 834 285,12	0,00	771 615,27
36	EQUIPEMENT SERVICES TECHNIQUES		15 650,00	5 577,23	6 960,00	3 112,77	229 257,79	0,00	5 577,23
37	TRAVAUX ECOLE		67 288,18	62 028,77	0,00	5 259,41	3 335 505,78	0,00	62 028,77
39	SPORTS LOISIRS CULTURE		71 165,74	67 642,14	0,00	3 523,60	683 613,28	0,00	67 642,14

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : DEFENSE INCENDIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 640,00	A1 0,00	0,00	0,00	23 629,54
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 640,00	8 640,00	0,00	0,00	23 629,54
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	381,60
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	8 640,00	8 640,00	0,00	0,00	8 640,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	14 607,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement						
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	Pour l'exercice	-8 640,00	B2 - A2	-17 629,54
		En cumulé				

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le 00/00/00

ID : 033-213301435-20250324-2025 012-DE

S2LOW

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22
LIBELLE : CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 900,00	A1 25 588,68	488,40	5 822,92	A2 129 737,67
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 900,00	25 588,68	488,40	5 822,92	129 737,67
2116	Cimetières	20 820,00	14 510,88	488,40	5 820,72	105 159,85
2131	Bâtiments publics	11 080,00	11 077,80	0,00	2,20	11 077,80
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,02
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	26 763,36
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	26 763,36
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement			En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)			B1 - A1	B2 - A2
			-25 588,68	-102 974,11

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

033-213301435-20250324-2025012-DE

S2LOW

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 31
LIBELLE : AMENAGEMENT MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
		43 110,00	A1 8 473,85	0,00	34 636,15	A2 107 142,32
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	1 232,46
202	Frais réalisation documents urbanisme	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 232,46
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 110,00	8 473,85	0,00	4 636,15	105 909,86
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	3 097,45
2183	Matériel informatique	4 420,00	4 422,65	0,00	-2,65	76 160,48
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	10 110,51
2188	Autres immobilisations corporelles	8 690,00	4 051,20	0,00	4 638,80	16 541,42
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 124,32	B1 0,00	0,00	3 124,32	B2 8 626,24
1321	Subv. non transf. Etat, étab. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	8 626,24
1323	Subv. non transf. Départements	1 500,32	0,00	0,00	1 500,32	
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	1 624,00	0,00	0,00	1 624,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
----------------------	-----------------	-----------

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le 24/03/2025

ID : 033-213301435-20250324-2025-012-DE

S2LOX

Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-8 473,85	B2 - A2	-98 516,08
-------------------------	---------	-----------	---------	------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 32
LIBELLE : TRAVAUX DOMAINE COMMUNAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	638 218,19	A1 389 454,13	148 207,80	102 556,26	A2 1 717 357,05
202	Frais réalisation documents urbanisme	13 357,00	0,00	0,00	13 357,00	7 788,00
203	Frais d'études, recherche, développement	13 357,00	0,00	0,00	13 357,00	7 788,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	618 850,10	383 443,04	148 207,80	89 199,26	1 703 557,96
2111	Terrains nus	7 134,00	134,00	0,00	7 000,00	381 535,88
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	4 651,45
2115	Terrains bâtis	700,00	700,00	0,00	0,00	1 075,24
212	Agencements et aménagements de terrains	4 630,00	0,00	0,00	4 630,00	0,00
2131	Bâtiments publics	11 830,00	11 829,20	0,00	0,80	11 829,20
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	821 771,05
2138	Autres constructions	554 633,28	364 137,67	141 707,80	48 787,81	364 137,67
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	7 927,82	1 851,20	0,00	6 076,62	1 851,20
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	10 804,92
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	7 966,36
21538	Autres réseaux	28 995,00	2 896,69	4 500,00	21 598,31	7 917,55
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	17 088,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	2 000,00	1 418,40	0,00	581,60	3 908,40
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	475,88	0,00	524,12	69 021,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 011,09	6 011,09	0,00	0,00	6 011,09
238	Avances commandes immo corporelles	6 011,09	6 011,09	0,00	0,00	6 011,09

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	406 417,25	B1 0,00	0,00	406 417,25	B2 380 915,15
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	266 820,77	0,00	0,00	266 820,77	63 318,38
1323	Subv. non transf. Départements	85 525,00	0,00	0,00	85 525,00	12 596,43

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le 03/04/2025

ID : 033-213301435-20250324-2025 012-DE



Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 711,48	0,00	0,00	1 711,48	25 032,74
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	31 552,00	0,00	0,00	31 552,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	20 808,00	0,00	0,00	20 808,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-389 454,13	B2 - A2	-1 336 399,90

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 33

LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENDS

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 204 339,81	A1 771 615,27	21 815,18	410 909,36	A2 1 127 575,14
203	Frais d'études, recherche, développement	55 742,90	54 477,90	0,00	1 265,00	54 477,90
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 125 574,56	717 137,37	21 815,18	386 622,01	1 073 097,24
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	7 277,75
2148	Construct° sol autrui - Autres construct	0,00	0,00	0,00	0,00	7 099,00
2151	Réseaux de voirie	822 096,91	717 137,37	21 815,18	83 144,36	1 049 419,70
2152	Installations de voirie	303 477,65	0,00	0,00	303 477,65	6 376,31
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 924,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	23 022,35	0,00	0,00	23 022,35	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	23 022,35	0,00	0,00	23 022,35	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	254 413,50	0,00	0,00	254 413,50	73 893,82
1321	Subv. non transf. Etat, étab. nationaux	13 894,00	0,00	0,00	13 894,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	79 519,50	0,00	0,00	79 519,50	67 402,82
13258	Subv. non transf. Autres groupements	161 000,00	0,00	0,00	161 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-771 615,27	B2 - A2 -1 053 691,32

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 36
LIBELLE : EQUIPEMENT SERVICES TECHNIQUES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 650,00	A1 5 577,23	6 960,00	3 112,77	A2 116 030,36
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 650,00	5 577,23	6 960,00	3 112,77	116 030,36
212	Agencements et aménagements de terrains	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 150,00	5 577,23	6 960,00	1 612,77	31 614,80
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	69 919,57
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	949,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	2 047,02
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	11 499,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement						
		Pour l'exercice		En cumulé		
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-5 577,23	B2 - A2	-116 030,36	

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE



- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 37
LIBELLE : TRAVAUX ECOLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	67 288,18	A1 62 028,77	0,00	5 259,41	A2 266 891,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 288,18	62 028,77	0,00	5 259,41	266 891,00
212	Agencements et aménagements de terrains	26 300,00	24 862,44	0,00	1 437,56	24 862,44
2131	Bâtiments publics	2 912,18	2 911,05	0,00	1,13	2 911,05
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 890,00
2183	Matériel informatique	350,00	345,60	0,00	4,40	58 034,62
2184	Matériel de bureau et mobilier	5 491,00	840,54	0,00	4 650,46	108 413,23
2188	Autres immobilisations corporelles	32 235,00	33 069,14	0,00	-834,14	69 779,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	308 043,52	B1 0,00	0,00	308 043,52	B2 286 043,84
1321	Subv. non transf. Etat, étab. nationaux	250 757,23	0,00	0,00	250 757,23	162 034,34
1323	Subv. non transf. Départements	49 618,00	0,00	0,00	49 618,00	105 345,50
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	18 650,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	7 668,29	0,00	0,00	7 668,29	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

033-213301435-20250324-2025-012-DE



Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-62 028,77	B2 - A2
			19 152,84

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 39
LIBELLE : SPORTS LOISIRS CULTURE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	71 165,74 A1	67 642,14	0,00	3 523,60	122 280,79 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 165,74	67 642,14	0,00	3 523,60	122 280,79
212	Agencements et aménagements de terrains	19 800,00	19 766,40	0,00	33,60	19 766,40
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	36 523,05
2138	Autres constructions	23 689,74	23 689,74	0,00	0,00	23 689,74
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	3 952,79
2184	Matériel de bureau et mobilier	27 676,00	24 186,00	0,00	3 490,00	25 035,16
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	13 313,65
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	10 765,20 B1	0,00	0,00	10 765,20	43 405,47 B2
1323	Subv. non transf. Départements	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	8 600,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	5 765,20	0,00	0,00	5 765,20	25 700,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
----------------------	-----------------	-----------

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le 27/03/2025

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

S2LOX

Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-67 642,14	B2 - A2	-78 875,32
-------------------------	---------	------------	---------	------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 221 506,60	2 135 232,66	72 819,49	13 454,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	982 763,79	896 798,70	72 819,49	13 145,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	531 472,00	95 509,00	14 420,00	421 543,00
1323	Subv. non transf. Départements	221 162,82	124 306,95	21 256,00	75 599,87
13258	Subv. non transf. Autres groupements	161 000,00	0,00	0,00	161 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	161 000,00	0,00	-161 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 711,48	144 320,77	0,00	-142 609,29
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	46 609,49	247 954,75	37 143,49	-238 488,75
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	123 707,23	0,00	-123 707,23
1348	Autres fonds non transférables	20 808,00	0,00	0,00	20 808,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	109,90	0,00	-109,90
2138	Autres constructions	0,00	109,90	0,00	-109,90
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		982 763,79	896 908,60	72 819,49	13 035,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	530 000,00	557 502,25	0,00	-27 502,25
10222	FCTVA	220 000,00	281 376,98	0,00	-61 376,98
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	26 125,27	0,00	33 874,73
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	250 000,00	250 000,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	7 410,00	1 640,00	0,00	5 770,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	7 410,00	1 640,00	0,00	5 770,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	650 000,00		0,00	

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE



Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes financières		1 187 410,00	559 142,25	0,00	628 267,75
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 170 173,79	1 456 050,85	72 819,49	641 303,45
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	45 500,81	679 181,81		-633 681,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	73 305,40		-73 305,40
2132	Bâtiments privés	0,00	576 994,60		-576 994,60
28132	Bâtiments privés	28 698,00	817,00		27 881,00
281538	Autres réseaux	3 109,35	0,00		3 109,35
28157	Matériel et outillage technique	1 301,04	1 439,04		-138,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	3 342,35		-3 342,35
28182	Matériel de transport	0,00	8 347,00		-8 347,00
28183	Matériel informatique	9 004,00	9 613,00		-609,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	1 544,00	2 695,00		-1 151,00
28188	Autres immo. corporelles	1 844,42	2 628,42		-784,00
041	Opérations patrimoniales (10)	5 832,00	0,00		5 832,00
203	Frais d'études, recherche, développement	5 832,00	0,00		5 832,00
Total des recettes d'ordre		51 332,81	679 181,81		-627 849,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non titrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 219 183,67	2 469 897,99	0,00	0,00	-250 714,32	0,00	2 469 897,99
011	Charges à caractère général (3)	796 765,66	526 631,56	0,00	0,00	270 134,10	0,00	526 631,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 153 134,99	1 054 380,54	0,00	0,00	98 754,45		1 054 380,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	181 961,87	168 289,59	0,00	0,00	13 672,28	0,00	168 289,59
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 131 862,52	1 749 301,69	0,00	0,00	382 560,83	0,00	1 749 301,69
66	Charges financières	36 198,00	36 197,15	0,00	0,00	0,85		36 197,15
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	1 095,00	0,00	0,00	405,00		1 095,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 122,34	4 122,34			0,00		4 122,34
Total des dépenses financières		41 820,34	41 414,49	0,00	0,00	405,85		41 414,49
Total des dépenses réelles		2 173 682,86	1 790 716,18	0,00	0,00	382 966,68	0,00	1 790 716,18
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	45 500,81	679 181,81			-633 681,00		679 181,81
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		
Total des dépenses d'ordre		45 500,81	679 181,81			-633 681,00		679 181,81
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		2 219 183,67	2 469 897,99	0,00	0,00	-250 714,32	0,00	2 469 897,99

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le 31/03/2025

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE



- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	1 978 469,90	2 703 732,99	0,00	0,00	-725 263,09
013	Atténuations de charges (3)	21 000,00	24 773,95	0,00	0,00	-3 773,95
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	108 854,90	129 365,92	0,00	0,00	-20 511,02
73	Impôts et taxes (sauf 731)	289 389,00	180 406,00	0,00	0,00	108 983,00
731	Fiscalité locale	962 140,00	1 036 711,00	0,00	0,00	-74 571,00
74	Dotations et participations (3)	461 061,00	520 839,94	0,00	0,00	-59 778,94
75	Autres produits de gestion courante (3)	88 500,00	120 669,77	0,00	0,00	-32 169,77
Total des recettes de gestion des services		1 930 944,90	2 012 766,58	0,00	0,00	-81 821,68
76	Produits financiers	25,00	21,62	0,00	0,00	3,38
77	Produits spécifiques (3)	500,00	650 370,00	0,00	0,00	-649 870,00
78	Reprises amort., prov. dépréciations, (semi-budgétaires) (3)	2 000,00	2 000,00			0,00
Total des recettes financières		2 525,00	652 391,62	0,00	0,00	-649 866,62
Total des recettes réelles		1 933 469,90	2 665 158,20	0,00	0,00	-731 688,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	45 000,00	38 574,79			6 425,21
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			
Total des recettes d'ordre		45 000,00	38 574,79			6 425,21
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		240 713,77				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		2 219 183,67	2 944 446,76	0,00	0,00	-725 263,09

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le 27/03/2025

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE



- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DJ 040*).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	2 219 183,67	2 469 897,99	0,00	0,00	-250 714,32	0,00	2 469 897,99
011	Charges à caractère général (4)	796 765,66	526 631,56	0,00	0,00	270 134,10	0,00	526 631,56
6042	Achats de prestations de services	11 118,00	11 118,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 118,00
60611	Eau et assainissement	15 000,00	13 388,33	0,00	0,00	1 611,67	0,00	13 388,33
60612	Énergie - Électricité	115 000,00	84 608,13	0,00	0,00	30 391,87	0,00	84 608,13
60621	Combustibles	6 000,00	6 174,23	0,00	0,00	-174,23	0,00	6 174,23
60622	Carburants	8 500,00	5 187,94	0,00	0,00	3 312,06	0,00	5 187,94
60623	Alimentation	87 200,00	76 313,83	0,00	0,00	10 886,17	0,00	76 313,83
60631	Fournitures d'entretien	7 200,00	7 902,35	0,00	0,00	-702,35	0,00	7 902,35
60632	Fournitures de petit équipement	49 650,00	52 762,01	0,00	0,00	-3 112,01	0,00	52 762,01
60633	Fournitures de voirie	5 500,00	4 724,11	0,00	0,00	775,89	0,00	4 724,11
60636	Vêtements de travail	2 500,00	2 971,88	0,00	0,00	-471,88	0,00	2 971,88
6064	Fournitures administratives	6 000,00	3 102,98	0,00	0,00	2 897,02	0,00	3 102,98
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	850,00	845,93	0,00	0,00	4,07	0,00	845,93
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	10 856,45	0,00	0,00	1 143,55	0,00	10 856,45
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	2 157,62	0,00	0,00	-157,62	0,00	2 157,62
611	Contrats de prestations de services	7 000,00	6 654,26	0,00	0,00	345,74	0,00	6 654,26
612	Redevances de crédit-bail	7 000,00	3 883,27	0,00	0,00	3 116,73	0,00	3 883,27
613	Locations	20 000,00	5 902,42	0,00	0,00	14 097,58	0,00	5 902,42
61521	Entretien terrains	26 290,66	5 617,11	0,00	0,00	20 673,55	0,00	5 617,11
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	23 263,00	11 267,16	0,00	0,00	11 995,84	0,00	11 267,16
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	1 262,94	0,00	0,00	18 737,06	0,00	1 262,94
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	5 452,96	0,00	0,00	19 547,04	0,00	5 452,96
615232	Entretien, réparations réseaux	34 500,00	3 186,26	0,00	0,00	31 313,74	0,00	3 186,26
61551	Entretien matériel roulant	9 300,00	9 723,94	0,00	0,00	-423,94	0,00	9 723,94
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 200,00	8 488,72	0,00	0,00	-1 288,72	0,00	8 488,72
6156	Maintenance	54 500,00	35 404,81	0,00	0,00	19 095,19	0,00	35 404,81
6161	Multirisques	16 710,00	16 709,94	0,00	0,00	0,06	0,00	16 709,94
6168	Autres primes d'assurance	42 000,00	40 421,57	0,00	0,00	1 578,43	0,00	40 421,57
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
618	Divers	20 000,00	2 805,60	0,00	0,00	17 194,40	0,00	2 805,60

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250324-20250331-20250334-20250337-20250338-20250339-20250340-20250341-20250342-20250343-20250344-20250345-20250346-20250347-20250348-20250349-20250350-20250351-20250352-20250353-20250354-20250355-20250356-20250357-20250358-20250359-20250360-20250361-20250362-20250363-20250364-20250365-20250366-20250367-20250368-20250369-20250370-20250371-20250372-20250373-20250374-20250375-20250376-20250377-20250378-20250379-20250380-20250381-20250382-20250383-20250384-20250385-20250386-20250387-20250388-20250389-20250390-20250391-20250392-20250393-20250394-20250395-20250396-20250397-20250398-20250399-20250400-20250401-20250402-20250403-20250404-20250405-20250406-20250407-20250408-20250409-20250410-20250411-20250412-20250413-20250414-20250415-20250416-20250417-20250418-20250419-20250420-20250421-20250422-20250423-20250424-20250425-20250426-20250427-20250428-20250429-20250430-20250431-20250432-20250433-20250434-20250435-20250436-20250437-20250438-20250439-20250440-20250441-20250442-20250443-20250444-20250445-20250446-20250447-20250448-20250449-20250450-20250451-20250452-20250453-20250454-20250455-20250456-20250457-20250458-20250459-20250460-20250461-20250462-20250463-20250464-20250465-20250466-20250467-20250468-20250469-20250470-20250471-20250472-20250473-20250474-20250475-20250476-20250477-20250478-20250479-20250480-20250481-20250482-20250483-20250484-20250485-20250486-20250487-20250488-20250489-20250490-20250491-20250492-20250493-20250494-20250495-20250496-20250497-20250498-20250499-20250500-20250501-20250502-20250503-20250504-20250505-20250506-20250507-20250508-20250509-20250510-20250511-20250512-20250513-20250514-20250515-20250516-20250517-20250518-20250519-20250520-20250521-20250522-20250523-20250524-20250525-20250526-20250527-20250528-20250529-20250530-20250531-20250532-20250533-20250534-20250535-20250536-20250537-20250538-20250539-20250540-20250541-20250542-20250543-20250544-20250545-20250546-20250547-20250548-20250549-20250550-20250551-20250552-20250553-20250554-20250555-20250556-20250557-20250558-20250559-20250560-20250561-20250562-20250563-20250564-20250565-20250566-20250567-20250568-20250569-20250570-20250571-20250572-20250573-20250574-20250575-20250576-20250577-20250578-20250579-20250580-20250581-20250582-20250583-20250584-20250585-20250586-20250587-20250588-20250589-20250590-20250591-20250592-20250593-20250594-20250595-20250596-20250597-20250598-20250599-20250600-20250601-20250602-20250603-20250604-20250605-20250606-20250607-20250608-20250609-20250610-20250611-20250612-20250613-20250614-20250615-20250616-20250617-20250618-20250619-20250620-20250621-20250622-20250623-20250624-20250625-20250626-20250627-20250628-20250629-20250630-20250631-20250632-20250633-20250634-20250635-20250636-20250637-20250638-20250639-20250640-20250641-20250642-20250643-20250644-20250645-20250646-20250647-20250648-20250649-20250650-20250651-20250652-20250653-20250654-20250655-20250656-20250657-20250658-20250659-20250660-20250661-20250662-20250663-20250664-20250665-20250666-20250667-20250668-20250669-20250670-20250671-20250672-20250673-20250674-20250675-20250676-20250677-20250678-20250679-20250680-20250681-20250682-20250683-20250684-20250685-20250686-20250687-20250688-20250689-20250690-20250691-20250692-20250693-20250694-20250695-20250696-20250697-20250698-20250699-20250700-20250701-20250702-20250703-20250704-20250705-20250706-20250707-20250708-20250709-20250710-20250711-20250712-20250713-20250714-20250715-20250716-20250717-20250718-20250719-20250720-20250721-20250722-20250723-20250724-20250725-20250726-20250727-20250728-20250729-20250730-20250731-20250732-20250733-20250734-20250735-20250736-20250737-20250738-20250739-20250740-20250741-20250742-20250743-20250744-20250745-20250746-20250747-20250748-20250749-20250750-20250751-20250752-20250753-20250754-20250755-20250756-20250757-20250758-20250759-20250760-20250761-20250762-20250763-20250764-20250765-20250766-20250767-20250768-20250769-20250770-20250771-20250772-20250773-20250774-20250775-20250776-20250777-20250778-20250779-20250780-20250781-20250782-20250783-20250784-20250785-20250786-20250787-20250788-20250789-20250790-20250791-20250792-20250793-20250794-20250795-20250796-20250797-20250798-20250799-20250800-20250801-20250802-20250803-20250804-20250805-20250806-20250807-20250808-20250809-20250810-20250811-20250812-20250813-20250814-20250815-20250816-20250817-20250818-20250819-20250820-20250821-20250822-20250823-20250824-20250825-20250826-20250827-20250828-20250829-20250830-20250831-20250832-20250833-20250834-20250835-20250836-20250837-20250838-20250839-20250840-20250841-20250842-20250843-20250844-20250845-20250846-20250847-20250848-20250849-20250850-20250851-20250852-20250853-20250854-20250855-20250856-20250857-20250858-20250859-20250860-20250861-20250862-20250863-20250864-20250865-20250866-20250867-20250868-20250869-20250870-20250871-20250872-20250873-20250874-20250875-20250876-20250877-20250878-20250879-20250880-20250881-20250882-20250883-20250884-20250885-20250886-20250887-20250888-20250889-20250890-20250891-20250892-20250893-20250894-20250895-20250896-20250897-20250898-20250899-20250900-20250901-20250902-20250903-20250904-20250905-20250906-20250907-20250908-20250909-20250910-20250911-20250912-20250913-20250914-20250915-20250916-20250917-20250918-20250919-20250920-20250921-20250922-20250923-20250924-20250925-20250926-20250927-20250928-20250929-20250930-20250931-20250932-20250933-20250934-20250935-20250936-20250937-20250938-20250939-20250940-20250941-20250942-20250943-20250944-20250945-20250946-20250947-20250948-20250949-20250950-20250951-20250952-20250953-20250954-20250955-20250956-20250957-20250958-20250959-20250960-20250961-20250962-20250963-20250964-20250965-20250966-20250967-20250968-20250969-20250970-20250971-20250972-20250973-20250974-20250975-20250976-20250977-20250978-20250979-20250980-20250981-20250982-20250983-20250984-20250985-20250986-20250987-20250988-20250989-20250990-20250991-20250992-20250993-20250994-20250995-20250996-20250997-20250998-20250999-20251000-20251001-20251002-20251003-20251004-20251005-20251006-20251007-20251008-20251009-20251010-20251011-20251012-20251013-20251014-20251015-20251016-20251017-20251018-20251019-20251020-20251021-20251022-20251023-20251024-20251025-20251026-20251027-20251028-20251029-20251030-20251031-20251032-20251033-20251034-20251035-20251036-20251037-20251038-20251039-20251040-20251041-20251042-20251043-20251044-20251045-20251046-20251047-20251048-20251049-20251050-20251051-20251052-20251053-20251054-20251055-20251056-20251057-20251058-20251059-20251060-20251061-20251062-20251063-20251064-20251065-20251066-20251067-20251068-20251069-20251070-20251071-20251072-20251073-20251074-20251075-20251076-20251077-20251078-20251079-20251080-20251081-20251082-20251083-20251084-20251085-20251086-20251087-20251088-20251089-20251090-20251091-20251092-20251093-20251094-20251095-20251096-20251097-20251098-20251099-20251100-20251101-20251102-20251103-20251104-20251105-20251106-20251107-20251108-20251109-20251110-20251111-20251112-20251113-20251114-20251115-20251116-20251117-20251118-20251119-20251120-20251121-20251122-20251123-20251124-20251125-20251126-20251127-20251128-20251129-20251130-20251131-20251132-20251133-20251134-20251135-20251136-20251137-20251138-20251139-20251140-20251141-20251142-20251143-20251144-20251145-20251146-20251147-20251148-20251149-20251150-20251151-20251152-20251153-20251154-20251155-20251156-20251157-20251158-20251159-20251160-20251161-20251162-20251163-20251164-20251165-20251166-20251167-20251168-20251169-20251170-20251171-20251172-20251173-20251174-20251175-20251176-20251177-20251178-20251179-20251180-20251181-20251182-20251183-20251184-20251185-20251186-20251187-20251188-20251189-20251190-20251191-20251192-20251193-20251194-20251195-20251196-20251197-20251198-20251199-20251200-20251201-20251202-20251203-20251204-20251205-20251206-20251207-20251208-20251209-20251210-20251211-20251212-20251213-20251214-20251215-20251216-20251217-20251218-20251219-20251220-20251221-20251222-20251223-20251224-20251225-20251226-20251227-20251228-20251229-20251230-20251231-20251232-20251233-20251234-20251235-20251236-20251237-20251238-20251239-20251240-20251241-20251242-20251243-20251244-20251245-20251246-20251247-20251248-20251249-20251250-20251251-20251252-20251253-20251254-20251255-20251256-20251257-20251258-20251259-20251260-20251261-20251262-20251263-20251264-20251265-20251266-20251267-20251268-20251269-20251270-20251271-20251272-20251273-20251274-20251275-20251276-20251277-20251278-20251279-20251280-20251281-20251282-20251283-20251284-20251285-20251286-20251287-20251288-20251289-20251290-20251291-20251292-20251293-20251294-20251295-20251296-20251297-20251298-20251299-20

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	24 980,00	7 946,41	0,00	0,00	17 033,59	0,00	7 946,41
623	Pub., publications, relations publiques	11 354,00	7 268,99	0,00	0,00	4 085,01	0,00	7 268,99
624	Transports biens, transports collectifs	6 000,00	3 801,43	0,00	0,00	2 198,57	0,00	3 801,43
625	Déplacements et missions	800,00	58,83	0,00	0,00	741,17	0,00	58,83
626	Frais postaux et frais télécommunication	12 000,00	10 544,47	0,00	0,00	1 455,53	0,00	10 544,47
627	Services bancaires et assimilés	50,00	2,35	0,00	0,00	47,65	0,00	2,35
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	1 171,67	0,00	0,00	828,33	0,00	1 171,67
6284	Redevances pour services rendus	40 000,00	22 699,52	0,00	0,00	17 300,48	0,00	22 699,52
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	25 000,00	18 746,00	0,00	0,00	6 254,00	0,00	18 746,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	1 049,14	0,00	0,00	3 950,86	0,00	1 049,14
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	15 000,00	10 148,00	0,00	0,00	4 852,00	0,00	10 148,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 300,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 153 134,99	1 054 380,54	0,00	0,00	98 754,45		1 054 380,54
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	15 000,00	1 588,80	0,00	0,00	13 411,20		1 588,80
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	16 350,00	15 786,04	0,00	0,00	563,96		15 786,04
6411	Personnel titulaire	622 109,99	604 268,61	0,00	0,00	17 841,38		604 268,61
6413	Personnel non titulaire	144 000,00	127 922,66	0,00	0,00	16 077,34		127 922,66
64168	Autres emplois aidés	30 000,00	11 120,39	0,00	0,00	18 879,61		11 120,39
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	300 000,00	272 620,70	0,00	0,00	27 379,30		272 620,70
6470	Autres charges sociales	20 475,00	21 073,34	0,00	0,00	-598,34		
648	Autres charges de personnel	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00		21 073,34
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	181 961,87	168 289,59	0,00	0,00	13 672,28		168 289,59
65311	Indemnités de fonction	78 475,00	73 543,72	0,00	0,00	4 931,28		73 543,72
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
65313	Cotisations de retraite	4 200,00	3 900,88	0,00	0,00	299,12		3 900,88
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 560,00	7 101,95	0,00	0,00	458,05		7 101,95
65315	Formation	800,00	744,00	0,00	0,00	56,00		744,00

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE



Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65316	Frais de représentation du maire	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	200,00	149,00	0,00	0,00	51,00	0,00	149,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 300,00	1 295,32	0,00	0,00	4,68	0,00	1 295,32
6553	Service d'incendie	38 247,00	38 246,72	0,00	0,00	0,28	0,00	38 246,72
65568	Autres contributions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	580,00	0,00	0,00	1 420,00	0,00	580,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	982,87	982,87	0,00	0,00	0,00	0,00	982,87
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	1 827,00	1 826,91	0,00	0,00	0,09	0,00	1 826,91
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	22 000,00	19 675,00	0,00	0,00	2 325,00	0,00	19 675,00
65818	Autres	350,00	240,80	0,00	0,00	109,20	0,00	240,80
65888	Autres	20,00	2,42	0,00	0,00	17,58	0,00	2,42
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 131 862,52	1 749 301,69	0,00	0,00	382 560,83	0,00	1 749 301,69
66	Charges financières	36 198,00	36 197,15	0,00	0,00	0,85		36 197,15
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 198,00	36 197,15	0,00	0,00	0,85		36 197,15
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	1 095,00	0,00	0,00	405,00		1 095,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	1 095,00	0,00	0,00	405,00		1 095,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	4 122,34	4 122,34			0,00		4 122,34
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	4 122,34	4 122,34			0,00		4 122,34
Total des charges financières et spécifiques		41 820,34	41 414,49	0,00	0,00	405,85		41 414,49
Total des dépenses réelles		2 173 682,86	1 790 716,18	0,00	0,00	382 966,68	0,00	1 790 716,18
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	45 500,81	679 181,81			-633 681,00		679 181,81
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	576 994,60			-576 994,60		576 994,60
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	73 305,40			-73 305,40		73 305,40
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	45 500,81	28 881,81			16 619,00		28 881,81
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		45 500,81	679 181,81			-633 681,00		679 181,81

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	1 978 469,90	2 703 732,99	0,00	0,00	-725 263,09
013	Atténuations de charges (4)	21 000,00	24 773,95	0,00	0,00	-3 773,95
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	15 921,55	0,00	0,00	-921,55
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	3 500,00	8 852,40	0,00	0,00	-5 352,40
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	108 854,90	129 365,92	0,00	0,00	-20 511,02
7018	Autres ventes de produits finis	500,00	532,90	0,00	0,00	-32,90
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	2 597,89	0,00	0,00	-97,89
7032	Stationnement et location voie publique	2 000,00	2 770,24	0,00	0,00	-770,24
7035	Locations de droits de chasse et pêche	304,90	304,90	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	400,00	301,00	0,00	0,00	99,00
7066	Redevances services à caractère social	5 000,00	6 970,00	0,00	0,00	-1 970,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	95 000,00	109 034,20	0,00	0,00	-14 034,20
70688	Autres prestations de services	150,00	681,80	0,00	0,00	-531,80
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 500,00	2 890,00	0,00	0,00	-1 390,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 500,00	3 282,99	0,00	0,00	-1 782,99
73	Impôts et taxes (sauf 731)	289 389,00	180 406,00	0,00	0,00	108 983,00
73211	Attribution de compensation	172 389,00	172 389,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	97 000,00	8 017,00	0,00	0,00	88 983,00
731	Fiscalité locale	962 140,00	1 036 711,00	0,00	0,00	-74 571,00
73111	Impôts directs locaux	956 000,00	951 227,00	0,00	0,00	4 773,00
73118	Autres contributions directes	0,00	2 895,00	0,00	0,00	-2 895,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	76 449,00	0,00	0,00	-76 449,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	6 140,00	6 140,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	461 061,00	520 839,94	0,00	0,00	-59 778,94
74111	Dotation forfaitaire des communes	205 000,00	215 507,00	0,00	0,00	-10 507,00
741121	DSR des communes	110 000,00	127 806,00	0,00	0,00	-17 806,00

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
741127	DNP des communes	47 000,00	79 958,00	0,00	0,00	-32 958,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FCTVA	0,00	2 358,54	0,00	0,00	-2 358,54
74712	Emplois d'avenir	5 000,00	3 981,10	0,00	0,00	1 018,90
74718	Autres participations Etat	1 000,00	565,42	0,00	0,00	434,58
7478	Participation Autres organismes	32 700,00	43 467,88	0,00	0,00	-10 767,88
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	45 543,00	43 432,00	0,00	0,00	2 111,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	1 360,00	3 471,00	0,00	0,00	-2 111,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	8 458,00	0,00	0,00	0,00	8 458,00
7484	Dotation de recensement	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	88 500,00	120 669,77	0,00	0,00	-32 169,77
752	Revenus des immeubles	63 500,00	79 333,08	0,00	0,00	-15 833,08
75888	Autres	25 000,00	41 336,69	0,00	0,00	-16 336,69
Total des recettes de gestion des services		1 930 944,90	2 012 766,58	0,00	0,00	-81 821,68
76	Produits financiers	25,00	21,62	0,00	0,00	3,38
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	25,00	21,62	0,00	0,00	3,38
77	Produits spécifiques (4)	500,00	650 370,00	0,00	0,00	-649 870,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	70,00	0,00	0,00	430,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	650 300,00	0,00	0,00	-650 300,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	2 000,00	2 000,00			0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	2 000,00	2 000,00			0,00
Total des recettes réelles		1 933 469,90	2 665 158,20	0,00	0,00	-731 688,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	45 000,00	38 574,79			6 425,21
72	Production immobilisée	45 000,00	38 574,79			6 425,21
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		45 000,00	38 574,79			6 425,21

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Publié le

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-

Emprunts et dettes à l'origine du contrat										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel	
										Périodicités des rembour- sements (6)
										Profil d'amor- tissement (7)
										Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
										Caté- gorie d'em- prunt (8)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00					
1687 Autres dettes (total)					0,00					
Total général					0,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE



Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										IV
										B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat				
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT				B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00		0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N				B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant du au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat renégocié	Intérêts	Capital			
Total										0,00	0,00			0,00	0,00	0,00			

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME		IV B1.8

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :		
		Durée (en années)	
	Catégories de biens amortis		

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

D = A + B - C

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID: 033-213301435-20250324-2025_012-DE00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l’annuité recouvré		ICNE de l’exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d’intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d’intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			
			IV
			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			IV
			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II2 665 158,20
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)													
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS			B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	19 475,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	19 475,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	19 475,00	
ACCA Les Blaireaux	225,00	
Amicale Laïque	2 000,00	
Association Cubzacaise Tennis	1 500,00	
Association des Maires du Canton	170,00	
Association des Paralysés de France	60,00	
Banque Alimentaire	150,00	
Clowns Stéthoscopes	60,00	
Comité contre le cancer	60,00	
Comité des Fêtes de cubzac les ponts	5 000,00	
Cubzac Country	200,00	
FNACA	150,00	
Football Club Cubzac	1 500,00	
Joyeux Cubzac	450,00	
Les Pot'iront au Jardinnet	500,00	
Les Restos du Cur	150,00	
Martial Full Fighting	500,00	
OMSSCA	6 000,00	
Parents d'élèves de Cubzac	150,00	
Pétanque Cubzacaise	350,00	

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Pêcheurs et Plaisanciers de cubzac les ponts	150,00	
Secours Populaire	150,00	

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES		B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	11,00	20,00	20,00	0,00	20,00
Adjoint technique	C	4,00	9,00	13,00	13,00	0,00	13,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint au patrimoine 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		17,00	14,00	31,00	30,00	0,00	30,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (<2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'expiration de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT				B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025
Reçu en préfecture le 27/03/2025
Publié le
ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE



IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES			B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			309 344,34	658,00	
Acquisitions à titre onéreux			309 344,34	658,00	
08/02/2021	EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE		838,87	0,00	0
26/10/2022	TVX RESTRUCTURATION BATIMENT DU PORT		306 830,93	0,00	0
19/03/2024	TABLE EN INOX ECOLE		840,54	658,00	1
20/03/2024	CHÂTEAU DES 4 FILS AYMON		700,00	0,00	0
20/03/2024	VOIRIE COMMUNALE		134,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Mise à disposition			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Affectation			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Divers			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES		B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS			B13

Pour mémoire			Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations		650 000,00

Produit des cessions			Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations		650 300,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		576 994,60

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)			B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 574,79
212	Agencements et aménagements de terrains	5 223,59
2131	Constructions bâtiments publics	16 999,56
2132	Constructions bâtiments privés	16 351,64
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		38 574,79

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE		B14

RATIO

	Montant	
Recettes 72 (I)	0,00	
Recettes réelles de fonctionnement	2 665 158,20	
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	62 650,32
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	62 650,32

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	250 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	62 650,32
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	312 650,32

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	145 603,00	145 602,34	175 471,38	321 073,72
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	975 500,81	336 384,06	72 819,49	409 203,55
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	829 897,81	190 781,72	-102 651,89	88 129,83
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	62 650,32			62 650,32
Affectation au 1068 (C)	250 000,00	250 000,00		250 000,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	312 650,32			312 650,32
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				400 780,15

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		145 603,00	145 602,34
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		145 603,00	145 602,34
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	145 603,00	145 602,34
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		975 500,81	336 384,06
RESSOURCES PROPRES EXTERNES DE L'ANNÉE (a)		280 000,00	307 502,25
10222	FCTVA	220 000,00	281 376,98
10226	Taxe d'aménagement (2)	60 000,00	26 125,27
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
RESSOURCES PROPRES INTERNES DE L'ANNÉE (b) (3)		695 500,81	28 881,81
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28132	Bâtiments privés	28 698,00	
281538	Autres réseaux	3 109,35	
28157	Matériel et outillage technique	1 301,04	
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	
28182	Matériel de transport	0,00	
28183	Matériel informatique	9 004,00	
28184	Matériel de bureau et mobilier	1 544,00	
28188	Autres immo. corporelles	1 844,42	
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le 00/00/00

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE



Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	650 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****C2.3****C2.3 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****C2.4****C2.4 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE		D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT		D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT		D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES			D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Mise à disposition			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Affectation			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Divers			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES			D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE		D5

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N		D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)			IV
			D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT	Dépenses	0,00	0,00	0,00
	Recettes	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	Dépenses	0,00	0,00	0,00
	Recettes	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT	Dépenses	0,00	0,00	0,00
	Recettes	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	Dépenses	0,00	0,00	0,00
	Recettes	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES				D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES	2 284 156,92	1 524 532,20	175 471,38	584 153,34
	2 284 156,92	2 135 232,66	72 819,49	76 104,77
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES	2 219 183,67	2 469 897,99	0,00	-250 714,32
	2 219 183,67	2 703 732,99	0,00	-484 549,32

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET HALTE NAUTIQUE/ N°SIRET : 21330143500037				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES	118 583,33	29 320,68	0,00	89 262,65
	118 583,33	25 482,02	0,00	93 101,31
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES	63 433,26	34 162,90	0,00	29 270,36
	63 433,26	42 799,01	0,00	20 634,25

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025				
Reçu en préfecture le 27/03/2025				
Publié le				
ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE				
BUDGET CCAS DE CUBZAC LES PONTS/ N°SIRET : 26330141800012				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES	0,00	0,00	0,00	
	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES	9 933,00	6 658,93	0,00	3 274,07
	9 933,00	7 838,33	0,00	2 094,67

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 402 740,25	1 553 852,88	175 471,38	673 415,99
RECETTES	2 402 740,25	2 160 714,68	72 819,49	169 206,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 292 549,93	2 510 719,82	0,00	-218 169,89
RECETTES	2 292 549,93	2 754 370,33	0,00	-461 820,40

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES				D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 402 740,25	1 553 852,88	175 471,38	673 415,99
RECETTES	2 402 740,25	2 160 714,68	72 819,49	169 206,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 292 549,93	2 510 719,82	0,00	-218 169,89
RECETTES	2 292 549,93	2 754 370,33	0,00	-461 820,40
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 695 290,18	4 064 572,70	175 471,38	455 245,99
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 695 290,18	4 915 085,01	72 819,49	-292 613,32

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D11

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE



(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM			D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations ordre transf. entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE



(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
Dotations et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits spécifiques	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	
013	Atténuations de charges	

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT****D13.1**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le


IV

ID : 033-213301435-20250324-2025_012-DE

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU****D14.1****ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION****NOMENCLATURE :**

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |
- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
 (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
 (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
 (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU

D14.2

Cet état ne contient pas d'information.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

.

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.